



<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11	Le 18 mars 2023, à 10 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué le 13 mars 2023, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick GIRAUD (Maire)
<u>Présents</u> : 10	<u>Sont présents</u> : Patrick GIRAUD, Pierre ROCHE, Olivier CLAVEIROLE, Marianne PIERROT, Jean-Pierre DABERNAT, Cecile BERGAUD, Robert BESSONIES, Adrien CHEYMOL, Estelle JACQUES, Yannick SAINT-MARTIN
<u>Votants</u> : 10	<u>Représentés</u> : <u>Excusés</u> : Laurence GUIBOUT <u>Absents</u> : <u>Secrétaire de séance</u> : Robert BESSONIES

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2023
- travaux d'aménagement d'un centre équestre : avenants et travaux supplémentaires plateforme
- travaux de rénovation et extension de la piscine municipale : demande de subvention au conseil départemental au titre du Fonds Cantal Développement
- questions diverses

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 24/02/2023.

Délibération : Travaux d'aménagement d'un centre équestre : avenants n° 1 pour les lots n°3 et 4, n°2 pour les lots 1 et 2 - DE 2023 011

Dans le cadre des marchés de travaux relatifs à l'opération de l'aménagement d'un centre équestre, Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de conclure des avenants ci-après détaillés avec les entreprises suivantes :

Lot 3 : Menuiseries extérieures bois - Fermetures

Attribué à M. Bonnet Bernard (Ladinhac)

Objet de l'avenant n°1 : modifications sur porte 1 vantail, châssis monobloc, porte fenêtre coulissante

Montant HT de l'avenant n°1 en augmentation : + 785.52 €

Soit + 3.85 % par rapport au marché initial

Montant HT du marché de travaux initial : 20 395.96 €

Montant TTC du marché de travaux initial : 24 475.15 €

Nouveau montant HT du marché de travaux : 21 181.48 €

Nouveau montant TTC du marché de travaux : 25 417.78 €

Lot 4 : Menuiseries intérieures – Platerie -Peinture – Plafonds suspendus

Attribué à l'entreprise SAS ROQUES (Arpajon sur Cère)

Objet de l'avenant n°1 : selon avis du bureau de contrôle, remplacement du parement OSB par BA 18 à peindre, remplacement d'une partie du plafond suspendu en dalle phonique par un plafond BA 18 à peindre, annulation de la peinture des dauphins

Montant HT de l'avenant n°1 en augmentation : + 442.29 €

Soit + 2.56 % par rapport au marché initial

Montant HT du marché de travaux initial : 17 290.97 €
Montant TTC du marché de travaux initial : 20 749.16 €
Nouveau montant HT du marché de travaux : 17 733.26 €
Nouveau montant TTC du marché de travaux : 21 279.91 €

Lot 1 : Maçonnerie - VRD

Attribué au Groupement Cantal Construction(mandataire)/Eurovia (Aurillac)
Objet de l'avenant n°2 : modifications bungalows de chantier, réseaux, canalisations, dallages, empièvements
Montant HT de l'avenant n°2 en augmentation : + 12 866.12 €
Soit + 7.6 % par rapport au marché initial

Montant HT du marché de travaux initial : 168 981.14 €
Montant HT du marché après avenant n°1 : 159 895.42 €
Nouveau montant HT du marché de travaux après avenant n°2 : 172 761.54 €
Nouveau montant TTC du marché de travaux : 207 313.84 €

Lot 2 : Charpente bois – couverture bac acier -bardage bois - zinguerie

Attribué à l'entreprise SAS Lhéritier et Fils (Saint-Mamet-La-Salvetat)
Objet de l'avenant n°2 : pare-bottes, lignes d'attache, complément ossature secondaire, complément bardage douglas, lamier, trappes sur pare-bottes, trappe de visite combles
Montant HT de l'avenant n°2 en augmentation : + 1 956.30 €
Soit +1.14 % par rapport au marché initial

Montant HT du marché de travaux initial : 171 268.94 €
Montant HT du marché après avenant n°1 : 173 068.94 €
Nouveau montant HT du marché de travaux après avenant n°2 : 175 025.24 €
Nouveau montant TTC du marché de travaux : 210 030.29 €

Montant HT des marchés de travaux initiaux (lots 1 à 9) : 510 507.63 €
Montant HT avenant n° 1 pour les lots 1 et 2 (DE-2022-045) : - 7 285.72 €
Montant HT avenant n° 1 pour le lot 7 (DE-2023-009) : - 435.00 €
Montant HT avenants n°1 pour lots 3 et 4, n°2 pour lots 1 et 2 : + 16 050.23 €
Nouveau montant HT des marchés après avenants (lots 1 à 9) : 518 837.14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par voix 10 Pour :
- accepte les avenants susmentionnés,
- autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants avec les entreprises concernées ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Délibération : Aménagement d'un centre équestre : commande de travaux de terrassement complémentaires - DE 2023 012

En complément de la délibération DE-2022-010 du 11 mars 2022, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux de terrassement complémentaires sont nécessaires (carrière extérieure).
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :
- la délibération DE_2020_001 du Conseil Municipal en date du 10 janvier 2020 décidant l'adhésion de la Commune au groupement de commandes constitué par les communes adhérentes et la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne pour les travaux d'entretien, de grosses réparations et de modernisation des voiries et des dépendances ;
- la délibération DE_2021_110 en date du 13 avril 2021 du Conseil Communautaire de la Châtaigneraie Cantalienne attribuant le marché du groupement de commandes pour les travaux d'entretien, de grosses réparations et de modernisation des voiries et des dépendances à l'entreprise EUROVIA.

Monsieur le Maire présente le devis réalisé par Cantal Ingénierie & Territoires. Le montant estimatif des travaux s'élève à 10 136.18 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix Pour :

- Décide la réalisation des travaux de terrassement complémentaires au centre équestre dans le cadre du groupement de commandes auquel la Commune adhère,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande correspondant pour un montant de 10 136.18 € HT ainsi que toute décision concernant son exécution et son règlement.

Délibération : Travaux de rénovation et extension de la piscine municipale : demande de subvention au titre du Contrat Cantal Développement - Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne - - DE 2023 013

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Etienne-Cantalès a engagé les travaux de rénovation et d'extension de la piscine municipale.

Ces travaux portent sur :

- La refonte de l'espace sanitaires/vestiaires (changement des portes des vestiaires de l'espace sanitaires/vestiaires, déplacement de l'accueil sur l'entrée du bâtiment)
- La refonte de la filtration des bassins
- La rénovation de la surface des plages piscine et mise à niveau de la terrasse « escalier » existante
- La création d'animations complémentaires pour les enfants et jeunes adolescents (nouveau toboggan plus ludique, aire de jeux aquatiques)
- D'autres travaux tels que l'aménagement de l'entrée, le caisson rangement bâche à bulles pataugeoire, le changement des clôtures non conformes.

Le coût actualisé de l'opération s'élève à 1 340 260.22 € HT.

Les travaux commencés en 2022 s'achèveront au cours du premier semestre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix Pour :

- Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Cantal Développement - Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne - à hauteur de 80 000 €,
- Valide le plan de financement actualisé de l'opération ci-après,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.

	DEPENSES					Total
	T1 : nouveaux équipements aqualudique	T2 : Reprise des équipements des bassins existant	T3 : Réfection des plages	T4 : Mise aux normes PMR + réaménagement du bâtiment accueil / vestiaire	T5 : Clôture et aménagement des abords	
Travaux	454 919,37 €	359 823,23 €	191 477,36 €	156 934,33 €	121 928,67 €	1 285 082,97 €
Maîtrise d'œuvre	12 744,00 €	10 080,00 €	5 364,00 €	4 396,32 €	3 415,68 €	36 000,00 €
Levé topographique	1 030,14 €	814,80 €	433,59 €	355,37 €	276,10 €	2 910,00 €
Diagnostic amiante	517,90 €	409,64 €	217,99 €	178,66 €	138,81 €	1 463,00 €
CSPS	796,50 €	630,00 €	335,25 €	274,77 €	213,48 €	2 250,00 €
Contrôleur technique	1 181,49 €	934,51 €	497,29 €	407,58 €	316,66 €	3 337,53 €
Etude géotechnique	3 350,00 €					3 350,00 €
Ass. Maîtrise d'Ouvrage	2 076,82 €	1 642,68 €	874,14 €	716,44 €	556,63 €	5 866,72 €
	Total HT					1 340 260,22 €
	TVA					268 052,04 €
	Total TTC					1 608 312,26 €

FINANCEURS						
Cofinanceur	Fonds	Dépenses éligibles		Taux d'aides (%)	Montant HT	Taux global par cofinanceur
Europe	FEADER - Mesure 7.5.2	T1,T3,T4 (trx uniquement)	803 331,07 €	63%	503 999,99 €	38%
Etat	DETR 2022	T1,T2,T3,T4,T5 (études + travaux)	1 340 260,22 €	18%	235 472,00 €	18%
Région	Contrat Ambition Région Plan	T1,T2,T3,T4,T5 (études + travaux)	1 340 260,22 €	7%	100 000,00 €	7%
Conseil Départemental	FCS	T1,T2,T3,T4,T5 (études + travaux)	1 340 260,22 €	1%	20 000,00 €	1%
Conseil Départemental	Contrrat Cantal Développement	T1,T2,T3,T4,T5 (études + travaux)	1 340 260,22 €	6%	80 000,00 €	6%
Apports du maître d'ouvrage (Fonds propres et/ou emprunts)					400 788,23 €	30%
					Total HT	1 340 260,22 €
					TVA	268 052,04 €
					Total TTC	1 608 312,26 €

Questions diverses :

- Discussion sur la préparation d'une convention entre le SDIS et la commune pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

La séance est levée à 11 H 50.

Le secrétaire de séance,
Robert BESSONIES



Le Maire,
Patrick GIRAUD

